



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Circulation routiere

Question écrite n° 38805

Texte de la question

M Bernard Derosier attire l'attention de M le ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement du territoire et des transports sur le problème de l'harmonisation de l'éclairage des véhicules au sein de la Communauté européenne. La France est en effet le seul pays d'Europe à équiper les véhicules de phares à lampes jaunes. Or des études ont prouvé que cette couleur n'était pas la mieux adaptée pour la sécurité. Le phare jaune retient uniquement l'attention du conducteur sur la chaussée, limitant singulièrement son champ de vision, le phare blanc restitue les couleurs et élargit le champ visuel. Il lui demande donc s'il ne paraît pas opportun de modifier les normes en vigueur et d'instaurer l'éclairage blanc dans l'intérêt général.

Données clés

Auteur : [M. Derosier Bernard](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38805

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Ministère attributaire : équipement, logement, aménagement du territoire et transports.

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1401